

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE CINQ CHARGES DE DISCIPLINE

Le Président de l'Institut Supérieur de Technologie Appliquée et de Gestion (ISTAG) lance un appel à candidatures pour le recrutement de 05 Chargés de Discipline.

I. MISSIONS ET TACHES

Sous l'autorité du Directeur de l'ISTAG, le Chargé de Discipline veille à l'instauration d'un climat de discipline dans le campus. Pour cela, il s'assure du respect scrupuleux du règlement intérieur par les étudiants.

De façon spécifique il doit :

- Veiller au strict respect par les étudiants des heures d'entrée et de sortie ;
- S'assurer que les étudiants ne sont pas présents sur les couloirs aux heures de cours ;
- Signaler à la hiérarchie directe des cas d'habillement non décent, de bavardage dans les couloirs, de la mauvaise utilisation des infrastructures, des bagarres et autres comportements incompatibles avec la vie estudiantine ;
- Signaler au responsable hiérarchique des cas d'indélicatesse de la part des étudiants ;
- Assumer toutes autres tâches à lui confier par le responsable hiérarchique direct ou le chef d'établissement;

En tout état de cause, la sanction disciplinaire appartient au conseil de discipline.

II. PROFIL RECHERCHE ET QUALIFICATIONS REQUISES :

- Bonne présentation physique ;
- Etre titulaire d'au moins un baccalauréat ;
- Avoir une expérience professionnelle avérée dans un poste similaire serait un atout ;
- Avoir un sens aigu de l'organisation du travail ;
- Etre capable de travailler sous pression et en toute confidentialité ;
- Avoir une bonne aptitude oratoire ;

III. CONTRAT DE PASSATION

L'engagement à un contrat de travail à durée indéterminée sera subordonné par une période d'essai de trois mois concluante.

IV. DOSSIER A FOURNIR

- Une lettre de motivation adressée au Président de l'ISTAG;
- Un curriculum vitae ;
- Photocopie(s) légalisée(s) du (ou des) diplôme(s) ;
- Photocopie de l'acte de naissance ;
- 02 photos 4×4.

Les dossiers de candidature sous pli fermé portant la mention « candidature au poste de Chargé de discipline » devront être déposés au secrétariat du Président de l'ISTAG au plus tard **le 21 juin 2019 à 16h.**



Joseph Djofang